

Communiqué

Diffusion immédiate

Roulez en consommant moins !

Québec, le 21 mai 2004 - L'Agence de l'efficacité énergétique vous propose quelques mesures simples qui vous permettront de réduire dès maintenant la consommation d'essence de votre véhicule. En suivant ces quelques conseils, vous économiserez de l'énergie à tout coup !

En ville : conservez votre rythme

Tentez de synchroniser votre vitesse au rythme des changements de feux de circulation pour éviter au maximum les arrêts et les départs. Évitez les départs brusques. Saviez-vous que 20 départs brusques à l'heure consomment facilement 20 % plus d'essence que des départs en douceur ?

Si votre voiture est munie d'une boîte de vitesses manuelle, utilisez le plus souvent possible votre 4^e ou votre 5^e rapport. Dans le cas d'un véhicule lourd, il est recommandé de passer le moins de temps possible dans les bas rapports (1 à 3) et d'accélérer avec les rapports suivants pour finalement maintenir la vitesse désirée avec le rapport le plus élevé.

Sur l'autoroute : ne roulez pas trop vite

L'Agence recommande aux automobilistes de respecter les limites de vitesse. À titre d'exemple, en roulant à 100 km/h au lieu de 120, vous économisez au moins 25% du carburant requis pour un même trajet. Pour un véhicule lourd, en passant de 110 km/h à 100, l'économie représente au moins 10 %.

Rouler à vitesse constante en évitant le plus possible les variations de vitesse et les dépassements rapides vous permettra d'économiser encore plus !

Planifiez vos déplacements

On n'y pense pas assez souvent, mais le seul fait de bien planifier ses déplacements, en évitant le plus possible de revenir sur ses pas, pourrait faire réaliser des économies substantielles.

Entretenez avec soin votre véhicule

Finalement, on ne peut passer sous silence l'importance de l'entretien. En effet, un moteur qui fait l'objet d'une mise au point régulière consomme en moyenne 5 % moins de carburant. Il est important aussi de respecter la pression des pneus recommandée par le manufacturier.

Chaque fois, ça compte !

En suivant l'ensemble de ces conseils, vous pourrez réduire de manière significative les effets négatifs de l'augmentation des coûts des carburants sur votre budget. De plus, vous contribuerez à réduire les émissions de gaz à effet de serre liés au phénomène des changements climatiques.

L'Agence de l'efficacité énergétique du Québec a pour mission de promouvoir l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activités et au bénéfice de toutes les régions du Québec. Pour en connaître plus sur l'Agence, visitez le site www.aee.gouv.qc.ca.